



Habitat et Interventions Sociales

GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC



2018

1. Éditorial de la présidente p.4
2. Chiffres clés 2018 p.5
3. Faits marquants p.6
4. Nos savoir-faire p.7
5. Développement et prospective p.22
6. Les ressources humaines p.23
7. Les ressources financières p.24
8. Notre organisation p.25



1. ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE

Le GIP Habitat et Interventions Sociales assure depuis 1993, des missions d'accompagnement vers le logement de ménages franciliens en situation de précarité. Rattaché à la Préfecture de Région, il accompagne la mise en œuvre de la politique publique régionale et répond aux priorités de celle-ci.

Pour ce faire, le GIP HIS se doit de maintenir une adaptation constante de son fonctionnement et de ses pratiques, afin de répondre au mieux aux besoins des personnes qu'il accompagne, dont le profil évolue au fil des missions qui lui sont confiées. Ainsi, il se doit d'être réactif, adaptable et efficace.

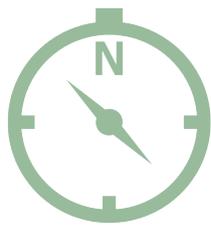
L'année 2018 marque le début d'une nouvelle période dans les missions du Groupement. Alors que l'accompagnement proposé sur les autres missions concernent principalement des familles en situation de précarité, les équipes ont développé – à la demande de l'État - des compétences dans l'accompagnement vers le logement des réfugiés, isolés et en structure d'hébergement. Le Groupement a ainsi mis en place un service dédié à l'accompagnement de ce public, afin de favoriser son insertion et de fluidifier les dispositifs d'hébergement franciliens. Ce service exerce ses missions en complémentarité des actions déjà menées par le Groupement, qu'il s'agisse d'actions d'accompagnement social (accompagnement vers et/ou dans le logement, maitrises d'œuvres urbaines et sociales, baux glissants, opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national, ...) ou de missions de coordination entre des offres de logement qui remontent au Groupement et des demandes de personnes en situation de précarité (plateforme nationale pour le logement des réfugiés, Solibail, Action Logement,...).

Comme pour l'ensemble de ses missions, cette action s'est construite en partenariat avec les acteurs des territoires : l'État, les associations, les bailleurs, etc. L'interface que joue le Groupement entre les représentants institutionnels et les divers acteurs du logement ou du social est l'une des richesses de la structure, dont il est nécessaire qu'elle se maintienne voire se renforce. C'est notamment grâce à cette synergie que les ménages suivis par les équipes voient leur situation évoluer. Et des enfants leur quotidien changer.

Je souhaite pour les années à venir que le dynamisme du Groupement se poursuive, sans jamais oublier l'objectif de son action : aider les personnes en difficulté sociale à retrouver leur juste place dans la société.

Frédérique LAHAYE

2. CHIFFRES-CLÉS



10 110 ménages

ont bénéficié de diagnostics
de situation en vue d'une
orientation adaptée



1 170

ménages

ont été accompagnés



4 570

personnes ont été relogées
ou ont eu accès à un logement
de transition ou pérenne.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

2018

17 & 18 JANVIER

Diagnostic social de 250 personnes sinistrées suite à un incendie dans un immeuble à Choisy-le-Roi

28 FÉVRIER

Lancement de la mission Roquépine dans le cadre du protocole conclu entre l'État et le DAL (association Droit au Logement)

MARS

- 25 ans du GIP HIS
- 31 mars : fermeture du Centre de Premier Accueil (CPA)

3 FIN MAI DÉBUT JUIN

Deux mises à l'abri suite au démantèlement de campements parisiens de personnes migrantes

JUILLET

À la demande de la DRIHL, mise en place de l'expérimentation du dispositif « Solibail Réfugiés »

AOÛT

- Obtention du nouveau marché ORCOD-IN à Clichy pour quatre ans
- Évaluation de la situation des occupants de la cité de l'Air à Athis Mons

SEPTEMBRE

Sessions de sensibilisation sur le relogement des réfugiés, dispensées à des gestionnaires de structures d'hébergement d'IDF

OCTOBRE

2000^e relogement depuis 2016 via le protocole État Action logement

NOVEMBRE DÉCEMBRE

Développement de partenariats pour l'emploi (École de Paris des Métiers de la Table) permettant à de jeunes réfugiés d'accéder à des formations qualifiantes

4. NOS SAVOIR-FAIRE

Organisme public francilien à disposition du Préfet de la Région d'Île-de-France créé en 1993, le GIP Habitat et Interventions Sociales a pour mission première d'accompagner le relogement de publics rencontrant des difficultés d'accès au parc locatif.

Son expertise, sa capacité d'intervention, sa réactivité et son rôle d'interface entre les acteurs associés au processus de relogement, lui permettent de mener des actions partenariales en faveur des ménages les plus précaires.

Les actions conduites par le GIP HIS s'articulent autour de savoir-faire relevant à la fois du champ de l'accompagnement social et de la coordination de dispositifs publics d'intervention.

Il assure ainsi des missions de diagnostic des situations, de recherche de logement, d'accompagnement social et de gestion locative adaptée. Il participe également à des projets

de restructuration urbaine, et contribue à la coordination de plateformes de relogement ou d'accès au logement, au niveau régional et national, en s'assurant de l'adéquation entre la demande d'un public fragile et l'offre locative mobilisée.

Le GIP HIS a par ailleurs mené, depuis 2015, une mission de pilotage du suivi de la situation des personnes migrantes hébergées dans des centres d'accueil d'urgence dédiés ; l'objectif étant d'éclairer les pouvoirs publics sur les principales caractéristiques des personnes rencontrées, afin de les orienter vers les structures adaptées à leur situation et ainsi fluidifier le dispositif d'hébergement francilien.

En 2018, fort de son expertise, le GIP HIS a développé ses interventions auprès des personnes réfugiées, et a de nouveau démontré sa capacité à mobiliser les compétences de ses agents dans des situations d'urgence.



4.1. ACCOMPAGNER

L'accompagnement social de ménages fragiles est le cœur de la mission du GIP HIS. De l'ouverture des droits sociaux au suivi régulier des situations locatives, le Groupement assure à ces ménages un accompagnement global et personnalisé, dont l'objectif est non seulement de favoriser leur relogement mais aussi d'affermir leur autonomie dans leur parcours locatif.

En 2018, le GIP HIS a renforcé ses actions auprès des personnes réfugiées, notamment avec la mise en place d'un service dédié à leur accompagnement.

Cumulant les difficultés sociales, économiques et administratives, les ménages suivis par le GIP HIS sont logés dans le parc privé dégradé et se trouvent pour la plupart en situation de suroccupation.

Mandaté par l'État, le Groupement leur propose un accompagnement adapté à leurs besoins, soit dans un objectif d'accès au logement, soit dans un but de maintien dans le logement.

AVDL DALO 93

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) des ménages reconnus prioritaires au titre du Droit au Logement Opposable (DALO)*, est réalisé dans le cadre d'une convention pluriannuelle conclue avec l'État, le département de la Seine-Saint-Denis et les bailleurs du territoire.

Une mission de diagnostic de la situation sociale et d'accompagnement de ménages désignés par l'Etat a été confiée au GIP HIS en 2017.

L'activité a considérablement augmenté en 2018, notamment en raison de la hausse des diagnostics (+ 250 par rapport à 2017) et plus particulièrement des diagnostics urgents.

Les ménages du dispositif DALO sont majoritairement des locataires du parc privé dégradé (59 % en 2018) et en situation de sur occupation. Ils font face à une grande précarité financière : 69 % des ménages ne déclarent pas de revenus d'activité, leurs seules ressources étant les prestations sociales et familiales. Les difficultés générées par ces conditions de vie ont un impact sur l'état de santé et l'insertion professionnelle, mais aussi sur le développement des enfants.

Bilan 2018 : 426 diagnostics ont été réalisés ou sont en cours de réalisation, dont 105 prioritaires.

392 ménages ont été accompagnés socialement par le GIP HIS pendant l'année, et 96 ont été relogés.

* Droit au Logement Opposable (DALO) : pour bénéficier de ce droit, il faut notamment ne pas être en mesure d'accéder par ses propres moyens à un logement décent et indépendant et de s'y maintenir.



J'avais plein de dettes à l'époque où j'ai rencontré l'assistante sociale du GIP. Elle m'a trouvé un logement et m'a aussi aidé à effacer mes dettes en montant un dossier pour la Banque de France. Après avoir vécu dans un petit deux pièces, je viens de signer

un bail pour un appartement de 57 m² à Aubervilliers, grâce à l'aide du GIP. »

Monsieur Z. a vécu dans la rue avant d'être hébergé à l'hôtel par la Préfecture d'Île-de-France, qui l'a ensuite orienté vers le service social du GIP HIS dans le cadre de l'AVDL DALO 93



Les ménages diagnostiqués réunissant toutes les conditions administratives d'accès au logement social sont considérés comme « **prêts au logement** ». Ils peuvent néanmoins manquer d'autonomie dans les démarches à engager. Afin de sécuriser les différentes étapes de l'accès au logement, le GIP HIS met en place un Accompagnement Vers le Logement dit AVL « léger », qui consiste à aider le ménage à actualiser son dossier de demande de logement social, à assurer l'interface avec le bailleur, à l'accompagner dans la visite du logement, et à sécuriser la signature du bail.



ORCOD-IN de Clichy-sous-Bois : accompagner les projets de restructuration territoriale

Missionné en 2015 par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), dans le cadre d'un marché renouvelé en juillet 2018, le GIP HIS intervient en partenariat avec SOLIHA Est Parisien, en tant qu'opérateur social, sur l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National (ORCOD-IN) de Clichy-Sous-Bois.

Réunissant l'ensemble des acteurs d'un territoire pour répondre aux enjeux de copropriétés en difficulté (bâti dégradé, mauvaise gestion financière, paupérisation des habitants), ce dispositif permet l'articulation d'interventions urbaines, immobilières et sociales de grande ampleur et la coordination de l'intervention publique sur les différents facteurs de dégradation de ces copropriétés.

L'EPFIF met en place une action de portage massif afin d'éviter l'arrivée de nouveaux marchands de sommeil et ainsi rompre avec la spirale de l'endettement. Le portage immobilier consiste en l'acquisition de logements au sein des différentes copropriétés, à l'amiable, par adjudication ou expropriation. En fonction des bâtiments, ces acquisitions déboucheront sur des démolitions, la reprise des logements par des bailleurs sociaux ou la revente à des bailleurs privés une fois la situation de la copropriété rétablie.

Le quartier du Bas-Clichy est le premier territoire à bénéficier d'une ORCOD d'Intérêt National (ORCOD-IN). Le projet prévoit la démolition de 1 240 logements.

Le Groupement accompagne l'EPFIF dans la connaissance des occupants des immeubles concernés par le projet, le repérage de leurs éventuelles problématiques sociales et leur accompagnement au relogement.

Cet accompagnement tient compte de chaque situation :

- Un accompagnement au maintien dans le logement est mis en place pour les locataires de l'EPFIF par le biais d'un suivi préventif et du traitement des difficultés locatives ;
- Un accompagnement au relogement est proposé aux personnes en situation de suroccupation, d'inadaptation du logement au handicap ou de squat, ainsi qu'aux occupants des immeubles voués à la démolition.

Des ASLL (accompagnement social lié au logement) post relogement sont proposés à certains ménages afin de leur permettre de sécuriser leur parcours locatif dans leur nouveau logement.

Sans l'accompagnement du GIP HIS, nombre de ménages ne pourraient prétendre au relogement, condition essentielle de la réussite de l'ORCOD-IN.

Bilan 2018 : 166 diagnostics ont été réalisés en amont de l'acquisition des logements par l'EPFIF. 113 évaluations sociales et 33 enquêtes de relogement ont permis d'identifier les ménages immédiatement relogeables et les éventuels obstacles au relogement.

71 accompagnements sociaux liés au logement ont été menés. 79 ménages ont été relogés sur un objectif de la charte de relogement de 150 relogements.



« J'étais propriétaire dans le quartier du Chêne Pointu mais je ne pouvais plus payer les charges depuis 2005. L'EPFIF a racheté mon appartement. Le GIP HIS m'a aidé dans toutes les démarches administratives et j'ai pu être relogé dans un logement social à Clichy-sous-Bois. Ça, c'est important pour moi car toute ma vie est ici, mes enfants vont à l'école ici. Grâce au GIP, j'ai aussi pu bénéficier du Fonds de Solidarité Logement qui a payé le mois de caution, et d'aides financières et alimentaires de la Mairie. » Monsieur F.

DES MÉNAGES EN GRANDE PRÉCARITÉ

Majoritairement locataires, les ménages rencontrés par le GIP HIS dans le cadre de l'ORCOD-IN sont essentiellement des familles nombreuses. 50 % sont des couples avec enfants, 31 % des familles monoparentales, 9 % des personnes isolées. Plus de la moitié des ménages vivent avec des ressources inférieures à 1500 euros. Compte tenu de la vigilance des bailleurs quant aux ressources des futurs locataires, la grande fragilité économique de ces familles peut constituer un obstacle au relogement. Certains propriétaires occupants connaissent en outre des difficultés budgétaires et une partie des locataires cumulent les dettes locatives. Le GIP HIS intervient pour lever ces freins et permettre le relogement rapide de ces familles : accès aux droits sociaux et aux prestations sociales, constitution de dossiers de surendettement, mise en place d'un plan d'apurement des dettes de loyer.

Mission fluidité réfugiés

À la demande de la Préfecture de la Région, le GIP HIS a mis en place en avril 2018 un service dédié à l'accompagnement des réfugiés, afin de les orienter au mieux, de favoriser leur insertion et de fluidifier les dispositifs franciliens. Cet accompagnement s'adresse à des personnes réfugiées jeunes et isolées (à 98 % des hommes), maîtrisant mal la langue française, peu insérés professionnellement et avec des droits ouverts incomplets.

Deux actions parallèles ont été menées :

- Des diagnostics sociaux approfondis, permettant de disposer d'une photographie précise de la situation des réfugiés hébergés dans les structures dédiées ;
- Complétant l'action des équipes sociales des gestionnaires de CHUM, CHUM-R* et hôtels dédiés, le GIP HIS a accompagné une partie des réfugiés dans leur projet de logement ; des personnes en emploi ou intéressées par une mobilité nationale (installation dans une autre région).

Bilan 2018 : 3 162 diagnostics ont été réalisés lors de 267 visites de sites. 101 personnes ont été relogées par le GIP HIS dont 31 en mobilité nationale via la Plateforme nationale pour le logement des réfugiés.

Le Groupement a par ailleurs mené un travail de sensibilisation, lors de sessions d'information destinées aux intervenants sociaux, sur le thème : « Préparer et réussir l'accès au logement des réfugiés ».

* CHUM /CHUM-R : Centre d'Hébergement d'Urgence pour Migrants ; Centre d'Hébergement d'Urgence pour Migrants-Réfugiés

Mission Roquepine

Le 28 février 2018, l'État a conclu avec le DAL (Association Droit au Logement) un protocole d'accord visant au relogement de personnes soutenues par l'association. Le GIP HIS est chargé d'accompagner les ménages concernés vers des solutions de logement adaptées à leur situation.

Le GIP HIS a pour mission d'évaluer la situation des ménages et de les orienter vers un logement social pérenne ou un hébergement provisoire, en assurant le suivi des procédures d'accès au logement. Il s'agit principalement de familles, dont 46 % sont monoparentales.

Le profil des ménages proposés par le DAL dans le cadre de ce protocole évolue par rapport aux protocoles des années antérieures. En effet, le nombre de ménages présentant des freins au relogement a été multiplié par quatre. Ces freins sont liés à un degré d'intégration plus faible des publics sur le plan administratif et de l'emploi, les ménages étant présents en France de manière plus récente.

Bilan 2018 : 103 ménages ont été rencontrés, 38 ont été relogés et 13 ont une proposition en cours. 95 % des personnes relogées l'ont été de façon définitive dans le parc locatif social.



Grâce à l'assistante sociale du GIP HIS j'ai été relogé dans un T2 à Paris et je suis très content. Là où j'étais avant, au centre d'hébergement d'urgence, c'était très difficile. Je partageais ma chambre avec d'autres personnes et je n'arrivais pas à dormir. Maintenant, je peux me reposer et ça va beaucoup mieux au travail ! » Monsieur H.



UN LOGEMENT MAIS AUSSI UN EMPLOI !

Parce que l'insertion professionnelle est une des conditions d'une intégration réussie, le GIP HIS a mis en place, sous l'égide de la Préfecture de la Région, un partenariat avec l'EPMT (École de Paris des Métiers de la Table) qui a permis de faire entrer dans le cadre d'un Contrat de Qualification Professionnelle « restauration collective » et « hôtellerie » six jeunes réfugiés. Le bilan s'avère positif et l'école est prête à réitérer l'expérience en 2019. Cette action a permis de définir une méthodologie de « repérage » et d'accompagnement des réfugiés vers des dispositifs de formation qualifiante, sur lesquels le GIP HIS pourra désormais s'appuyer. Le Groupement a par ailleurs poursuivi son action auprès de la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) en identifiant les réfugiés dont le niveau de français freine l'accès à l'emploi, afin de leur permettre de bénéficier de formations linguistiques complémentaires à celle du CIR (Contrat d'Intégration Républicain).

Mission d'appui au relogement des réfugiés de l'expérimentation AFPA* 100

En octobre 2016, la Préfecture de la Région Île-de-France, l'AFPA*, Pôle Emploi, le FAFTT (Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire) et Humando ont mis en place un programme de formation pour 100 réfugiés statutaires franciliens, comprenant un hébergement en centre AFPA le temps de la formation (français et formation qualifiante).

Au terme de l'expérimentation, en avril 2017, la Préfecture de la Région d'Île-de-France a confié au GIP HIS une mission de diagnostic social et de relogement en urgence des 94 bénéficiaires du dispositif dépourvus de solution de logement à l'issue de leur formation.

*L'Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes.

Bilan 2018 : 64 réfugiés restaient à reloger en janvier 2018 ; 42 personnes ont été relogées dont 45 % dans des résidences sociales, 12 % ayant été orientées vers un logement définitif.

Le bail glissant

Ce dispositif de Gestion Locative Adaptée fait partie des missions historiques du GIP HIS, définies dans sa convention constitutive de 1993. Il permet de mettre à disposition de familles ne pouvant accéder au parc social en raison de leurs difficultés socio-économiques, un logement temporaire en sous-location. L'accompagnement mené en parallèle doit assurer aux ménages leur éligibilité aux critères d'accès au logement social et leur autonomisation sur les aspects budgétaires, administratifs et techniques, en vue d'un glissement de bail qui leur permettra de devenir locataires en titre.

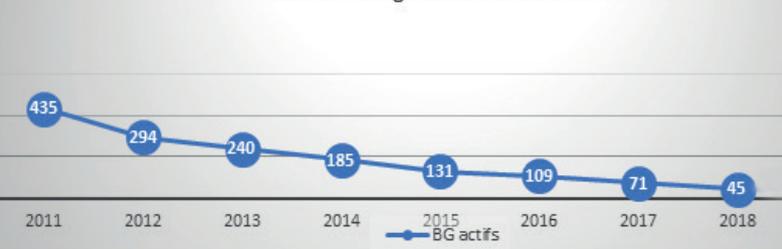
En 2018, ce dispositif a permis de maintenir dans le logement 45 ménages dont 7 étaient des personnes isolées, 24 des familles monoparentales (essentiellement des femmes avec enfants) et 14 des couples avec enfants. On compte quasiment autant de ménages en situation d'emploi (21), que de ménages bénéficiaires des minima sociaux (23).

Pour favoriser le passage en bail direct, le GIP HIS peut compter sur son expertise en termes de dispositifs et de ressources à mobiliser sur le territoire francilien. Il mène ainsi un travail social renforcé et assure un suivi régulier des situations locatives dans le cadre d'une commission interservices, réunissant l'équipe sociale du Groupement, la gestion locative et la Direction Administrative et Financière.

Bilan 2018 : 71 ménages ont été accompagnés. 28 ménages sont sortis du dispositif, soit par glissement de bail (21), soit grâce à un relogement.

Les 45 ménages encore bénéficiaires des baux glissants représentent 163 personnes dont 104 enfants.

Evolution des baux glissants actifs de 2011 à 2019



Partenariat avec la Fondation Lebaudy

Depuis 2012, la Fondation Lebaudy met à disposition du GIP HIS 18 studettes à loyer modéré pour le relogement de personnes dépourvues de logement et engagées dans un parcours d'insertion professionnelle.

L'équipe sociale en assure la gestion, de la candidature proposée par le SIAO* 75 jusqu'au relogement des ménages.

L'hébergement comprend une période de douze mois, renouvelable une fois, le GIP HIS assurant un accompagnement au relogement dans le parc social au terme des 24 mois, notamment via le dispositif Action Logement.

Les ménages orientés et accompagnés sont essentiellement des personnes isolées et en insertion professionnelle, disposant de faibles ressources (revenus d'activité, parfois complétés par des prestations sociales). Deux studettes plus spacieuses permettent d'accueillir des couples ou des familles

monoparentales avec un enfant. Ce dispositif permet aux bénéficiaires de sortir de structures d'hébergement collectif et de retrouver un espace individuel.

Le GIP HIS assure par ailleurs, à la demande de la Fondation, une mission de maintien dans le logement pour certains de ses locataires. Il s'agit de ménages rencontrant des problèmes de surendettement et pour lesquels existe une dette locative. Le Groupement les aide à la résorber et à stabiliser leurs ressources, leur évitant ainsi l'expulsion.

Il mène également des missions de diagnostic ponctuel auprès de personnes âgées de plus de 60 ans.

Le dispositif des studettes reste particulièrement intéressant dans la mesure où il permet au GIP HIS de contribuer à la fluidité des structures d'hébergement et de renforcer son partenariat avec le SIAO.

Bilan 2018 : 8 ménages ont été relogés et 9 sont entrés dans le dispositif. Comme chaque année depuis 2016, le nombre de relogements demeure stable avec un taux de rotation qui se maintient à 55 %. 26 ménages ont bénéficié d'un accompagnement vers le logement pérenne. 71 diagnostics ponctuels ont été réalisés, soit 84 personnes rencontrées.

*SIAO : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation.

La dette locative est l'un des freins les plus fréquents au glissement de bail et au relogement. Or la fragilité économique des ménages ne permet pas un apurement à court terme de cette dette. Le GIP HIS met en place des actions permettant d'obtenir son effacement ou son encadrement à long terme, via notamment l'instruction d'un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.

MOUS Saint-Mandé et Saint-Denis

La ville de Saint-Mandé a mandaté le GIP HIS pour accompagner le relogement de seize ménages occupants de deux immeubles acquis par voie d'expropriation dans le cadre d'une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS). Face à la carence du propriétaire dans la gestion de ses biens locatifs – et afin de résoudre durablement les problèmes d'insalubrité récurrents –, le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Mandé avait décidé, en 2009, d'acquérir par voie d'expropriation les deux immeubles afin d'y réaliser des logements sociaux.

Bilan 2018 : 16 ménages accompagnés, 8 relogés.

Le GIP HIS a été missionné par la ville de Saint-Denis et l'État, également dans le cadre d'une MOUS, pour proposer un accompagnement social renforcé à des ménages vivant à Saint-Denis, dans un immeuble ayant fait l'objet d'une intervention du RAID en novembre 2015, suite aux attentats de Paris. 18 familles restées sans solution de relogement se trouvaient en situation de rupture de l'accompagnement social. La mission s'est arrêtée le 1er juin, après 18 mois d'accompagnement.

Bilan 2018 : Le travail social renforcé mené par les équipes du GIP HIS a permis le relogement de 6 ménages et le positionnement de 4 ménages sur des logements ; 2 étaient en attente de signature de bail au 31 décembre.

En 2018, l'action des équipes du GIP HIS a permis l'évaluation de la situation sociale de **3 992** ménages. **570** ménages ont bénéficié d'un accompagnement social. Cet accompagnement a permis l'accès au logement de **398** ménages.



4.2. DIAGNOSTIQUER

Le GIP HIS mène depuis 2015 des missions auprès des personnes migrantes, dont l'objectif est de favoriser la fluidité des parcours dans les dispositifs franciliens d'hébergement. En 2018, le Groupement a poursuivi ses évaluations des situations individuelles ; des diagnostics qui permettent d'orienter les personnes rencontrées vers les structures adaptées à leur situation.

Contexte : En juillet 2015, dans le cadre du Plan Urgence Migrants (PUM), la Préfecture de la Région d'Île-de-France a confié au GIP HIS une mission visant - en lien avec les centres d'hébergement dédiés - à éclairer les pouvoirs publics sur les situations individuelles afin d'orienter les personnes migrantes vers des structures adaptées à leur situation, et ainsi fluidifier le dispositif francilien d'hébergement.

Le rôle du GIP HIS a été conforté en octobre 2016 avec sa participation à la gestion du Centre Premier Accueil, dispositif conçu comme une alternative aux opérations de mises à l'abri sur le territoire parisien.

Un public essentiellement constitué de jeunes hommes isolés

Les personnes suivies par le GIP HIS sont pour la plupart des hommes isolés, âgés en moyenne de 29 ans. Principalement originaires d'Afghanistan, du Soudan, d'Érythrée, de Somalie, de Guinée et d'Éthiopie, ils sont généralement passés par des campements sur la voie publique avant d'être hébergés dans le cadre du Plan Urgence Migrants.

Suivi de la situation des migrants hébergés dans le cadre du Plan Urgence Migrants (PUM)

Les médiateurs sociaux du GIP HIS sont allés à la rencontre des personnes migrantes pour échanger, dans leur langue, sur leur situation. Une équipe a en outre assuré une permanence téléphonique dans les locaux du Groupement pour mettre à jour les données entre chaque visite des médiateurs sur site.

La Préfecture de Région a ainsi pu disposer d'une synthèse régionale hebdomadaire de la situation des personnes hébergées, permettant à l'État d'adapter au mieux les réponses à apporter.

Bilan 2018 : **6 413** nouvelles personnes ont été rencontrées. **7 076** personnes sont sorties des centres, dont **268** réfugiés réorientés et **3 051** personnes orientées vers le Dispositif National d'Asile (DNA).

UNE INFORMATION EN TEMPS RÉEL

Le GIP HIS s'est appuyé sur sa capacité d'intervention rapide et l'expertise de ses équipes multilingues pour évaluer les situations et les besoins des publics rencontrés. Son action a permis de rendre compte des réalités et des difficultés des acteurs de terrain auprès des partenaires et des services de l'État. L'information collectée a été consolidée grâce à des outils conçus par le Groupement, notamment via Sol@sile, un système d'information en ligne mis en place en octobre 2017 et qui a permis à chaque acteur, dans le cadre du Plan Urgence Migrants, de s'appuyer sur les données récoltées. Accessible à tous les gestionnaires de centres d'hébergement dédiés aux personnes migrantes, il a facilité le suivi des personnes hébergées et assuré leur orientation vers des dispositifs adaptés. Simplifiant les échanges et dispensant une information rapide et de qualité, Sol@sile a également offert un espace sécurisé pour l'actualisation des données et la production de statistiques.

Durant cette année 2018, les équipes du GIP HIS ont concentré leurs efforts pour que l'ensemble des intervenants s'approprient Sol@sile et qu'une information fiable puisse être transmise en temps réel aux différents acteurs du Plan Urgence Migrants.

Avec l'outil Sol@sile, ce sont 29 744 informations qui ont ainsi été mises à jour.

Gestion du suivi administratif et des orientations du centre de premier accueil (CPA)

Créé sur décision de la Préfecture de la Région d'Île-de-France et de la Ville de Paris, géré par l'association Emmaüs Solidarité, le CPA a ouvert en novembre 2016. Il a eu pour mission d'organiser l'accueil, l'information, la mise à l'abri et l'orientation des migrants primo-arrivants, afin de prévenir l'installation de campements de rue illicites et indignes.

Le GIP HIS a assuré dès son ouverture le pilotage du suivi de la situation des migrants hébergés et a coordonné leur orientation vers des structures d'hébergement adaptées.

Bilan 2018 : Le CPA a fermé ses portes le 31 mars 2018. Entre la date de son ouverture le 30 novembre 2016 et celle de sa fermeture, **18 980** personnes ont pu être hébergées.

En 2018, le GIP HIS a rencontré 6 413 personnes dans le cadre du Plan Urgence Migrants (PUM). Depuis le début de sa mission, 31 325 personnes ont été identifiées. Grâce au Centre de Premier Accueil (CPA), 18 980 personnes ont été hébergées.



4.3 COORDONNER

Assurant à l'échelle régionale et nationale la coordination opérationnelle de plateformes de relogement, le GIP HIS réalise l'adéquation entre l'offre et la demande, et garantit l'efficacité des procédures d'attribution ainsi que la qualité des logements proposés.

L'année 2018 a été marquée par le développement des missions d'accompagnement au relogement des personnes réfugiées, que ce soit dans le cadre de la Plateforme nationale pour le logement des réfugiés ou via le dispositif expérimental « Solibail Réfugié » mis en place à l'été.

Initialement dans une situation provisoire d'hébergement, les ménages relogés dans le cadre du dispositif Solibail, du Protocole État-Action Logement et de la Plateforme nationale pour le logement des réfugiés sont identifiés comme prioritaires, en raison de leur inscription dans un parcours d'insertion par le logement et/ou l'emploi, ou de leurs besoins en termes de protection internationale.

Pour faciliter l'adéquation entre une offre de logements mise à disposition par les opérateurs et la demande de ménages vulnérables, le GIP HIS garantit une étude minutieuse de la situation des demandeurs et une bonne circulation de l'information entre les différentes parties prenantes. Il joue ainsi un rôle d'interface entre tous les acteurs et anticipe les points de blocages afin de sécuriser les procédures de relogement.

Solibail

Le dispositif Solibail s'adresse uniquement à des familles, hébergées par l'État et qui s'inscrivent dans un parcours d'accès à un logement autonome. Ce logement est temporaire, la convention d'occupation étant prévue pour une durée de 18 mois, renouvelable une fois.

Il s'agit d'un dispositif d'intermédiation locative, qui fait intervenir un organisme tiers entre le bailleur et le locataire, afin de proposer un logement abordable à un ménage en difficulté, et de protéger le bailleur contre les loyers impayés et la dégradation du logement.

L'accompagnement social réalisé dans le cadre de Solibail est de type « Vers et Dans le Logement » ; ce n'est pas un accompagnement global, mais un accompagnement à l'entrée dans le logement, comprenant les démarches administratives, la formation à l'occupation du logement, à son entretien et au bon usage des parties communes,

à l'élaboration du projet de relogement définitif, à la médiation en cas de troubles de voisinage.

Associé au dispositif dès sa création en 2008, le GIP HIS assure son pilotage opérationnel en mettant en adéquation la demande (ménages orientés) et l'offre (logements captés). Il gère à l'échelle régionale la coordination des entrées et des sorties en s'appuyant sur les SIAO (Services intégrés de l'accueil et de l'orientation) et les opérateurs gestionnaires. Il vérifie également la conformité des logements captés par ces opérateurs. **En 2018, les ménages intégrant Solibail sont à 58 % des familles monoparentales, et à 39 % des couples avec enfants. 72 % sont sans emploi.**

Bilan 2018 : le dispositif accueillait **4 980** ménages représentant **16 849** personnes (**6 853** adultes et **9 996** enfants). **1 607** ménages sont entrés dans le dispositif Solibail, soit une moyenne de **134** ménages par mois, un chiffre en hausse de 8 % par rapport à l'année dernière ; **1 106** en sont sortis, quasi exclusivement vers du logement social. **678** logements ont été vérifiés, dont 660 validés.

Solibail réfugiés

Depuis le 1er juillet 2018, à la demande de la DRIHL*, le GIP HIS expérimente le dispositif « Solibail Réfugiés », dont l'objectif est d'orienter vers un logement Solibail des personnes réfugiées isolées, hébergées en hôtel ou en centres d'hébergement, qui ont bénéficié d'une première évaluation sociale réalisée par le Groupement. Ces personnes doivent avoir des ressources suffisantes et stables, le loyer étant calculé en fonction de ces dernières.

Ces premiers mois d'expérimentation ont montré que le dispositif est particulièrement adapté aux besoins des réfugiés isolés d'Île-de-France, qui adhèrent facilement à la proposition. Il leur permet en effet de démarrer un parcours

résidentiel et de bénéficier d'un accompagnement social. Des blocages existent néanmoins : la faible maîtrise de la langue française qui réduit le champ des candidats potentiels, et les refus émis par les opérateurs en raison notamment de ressources insuffisantes.

Par ailleurs, compte tenu du public, qui comprend une majorité de personnes isolées, il conviendra d'effectuer une captation importante de petits logements - qui ont fait défaut - afin de permettre l'essor attendu de ce dispositif.

Afin d'améliorer la connaissance du dispositif tant auprès des gestionnaires que des bénéficiaires potentiels, **le GIP HIS a élaboré des supports d'information traduits en plusieurs langues et largement diffusés auprès des centres d'hébergement et des réfugiés.**

*Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement.

Bilan 2018 : 50 relogements ont été réalisés.



J'ai rencontré un médiateur du GIP qui m'a parlé de Solibail et depuis 11 mois je vis dans un appartement de 30m² à Orlyville que m'a trouvé l'Association Aurore. Avant, j'avais une petite chambre dans un foyer à Ivry, c'était très petit et la cuisine était commune. Maintenant j'ai vraiment un chez-moi, je me sens mieux. Ça fait un moment que je suis en France et j'attendais ça depuis longtemps... Je peux faire plus de projets. »

Afghan, Monsieur H. a bénéficié du dispositif Solibail Réfugiés.

Protocole État - Action logement

Pour pouvoir bénéficier du dispositif État-Action logement, les ménages doivent nécessairement avoir un lien à l'emploi. En 2018, 60 % des adultes entrés dans le protocole étaient en CDI ; 23 % en CDD, en stage ou en intérim ; 5 % en recherche d'emploi ; 2 % en apprentissage. À noter qu'un certain nombre de personnes en CDI travaillent à temps partiel. S'ils s'inscrivent dans un parcours d'insertion par l'activité économique, la faiblesse des revenus des ménages ne leur permet pas d'accéder au parc privé.

Le GIP HIS contribue depuis 2016 à la coordination du protocole, au bénéfice de ménages sortant

de structures d'hébergement et de l'Intermédiation locative Solibail. Il rapproche les demandes de logement des propositions issues du parc mobilisé, s'assure que les dossiers sont complets et accompagne les procédures d'attribution jusqu'au relogement définitif des ménages.

En 2018, le public suivi dans le cadre du protocole est majoritairement constitué de personnes isolées (46 %) de familles monoparentales (29 %), et de couples avec enfants (22 %).

La capacité d'évaluation des dossiers des candidats prêts au relogement, les échanges réguliers avec les partenaires orienteurs (SIAO, structures d'hébergement, Solibail...), la connaissance des attentes d'Action Logement Services et des bailleurs sociaux font du GIP HIS un acteur pivot permettant d'optimiser la fluidité entre hébergement et logement.

Le Groupement contribue également à sensibiliser les structures d'hébergement à l'importance d'inscrire et d'actualiser les situations dans Syplo, le logiciel de gestion du parc de logements prioritaires.

Il demeure néanmoins des décalages entre l'offre et la demande : la moitié de l'offre se trouve en grande couronne, loin des lieux d'insertion sociale des ménages, et la demande est constituée à 31 % de T4, qui ne représentent qu'une petite part de l'offre proposée.

Bilan 2018 : 1 440 propositions de logements ont été transmises par Action Logement Services. **3 272** dossiers de demandes de logement ont été étudiés, dont 48 % ont été adressés aux bailleurs pour un passage en commission d'attribution de logement. L'année 2018 a été marquée par une stabilisation des résultats par rapport à 2017 en nombre de baux signés (**860**) ainsi que par une amélioration du taux de transformation. **906** ménages ont été relogés.

La Plateforme nationale pour le logement des réfugiés

Créée en 2015 par l'État, la Plateforme nationale pour le logement des réfugiés a pour mission d'accompagner l'accès au logement des bénéficiaires d'une protection internationale, dans une perspective de solidarité nationale des territoires.

L'objectif est la mise en adéquation des besoins de logement des personnes réfugiées avec une offre de logements disponibles dans toute la France (hors Île-de-France). Le GIP HIS assure, en lien avec la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) et la Direction Générale des Étrangers en France (DGEF), la mise en œuvre opérationnelle de cette plateforme. L'accès à un logement est assorti d'un accompagnement social global des ménages, afin de favoriser leur accès aux droits et leur intégration.

Dans ce cadre, le GIP HIS coordonne deux missions : la mission Mobilité nationale et la mission Réinstallation.

Mission Mobilité Nationale



La mobilité géographique constitue un levier majeur dans les parcours résidentiels et d'insertion des réfugiés, notamment pour ceux hébergés en Île-de-France, l'accès au logement étant particulièrement difficile sur le territoire francilien.

Issus du parc privé ou public, les logements doivent faciliter l'insertion des ménages : mise en place d'un accompagnement social assuré par un organisme local dès leur entrée dans le logement, accès aux services publics et aux transports, etc.

Le GIP HIS assure l'adéquation des offres de logements vacants identifiés sur les territoires avec les besoins des réfugiés statutaires ou bénéficiant de la protection subsidiaire, volontaires pour s'installer dans un autre département. Les personnes relogées vivaient préalablement dans des structures d'hébergement sur l'ensemble du territoire français (Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile, Centres d'Accueil et d'Orientation, Centres d'Hébergement d'Urgence, etc.).

Après une année 2017 marquée par un essoufflement, **on a observé en 2018 un nouvel élan pour la mobilité nationale, avec une hausse des relogements et une diversification des missions du GIP HIS pour accompagner ses partenaires dans l'élaboration des parcours de mobilité.**

On note à la fois le nombre très important de personnes isolées et de très grandes familles. 42 nationalités différentes ont été répertoriées. Parmi les inadéquations entre l'offre et la demande, on constate en particulier le manque de petits logements alors que la demande est constituée en très grande majorité de personnes isolées (à 90 %).

Au total, **depuis 2015, ce sont 3 454 personnes qui ont bénéficié d'un relogement en mobilité nationale.** 53 départements ont été mobilisés dans le cadre de la mission.

À noter que les ménages initialement hébergés en Île-de-France ne représentent qu'un tiers des bénéficiaires de la Plateforme alors que les tensions que connaît le territoire francilien en fait un public prioritaire.

Bilan 2018 : 259 ménages ont été relogés, soit 828 personnes, parmi lesquelles 421 adultes et 407 enfants. 528 logements ont été remontés à la plateforme.



Les premiers mois en France ont été difficiles par rapport au logement et à la vie en général. Avant d'arriver à Châteauroux, on a vécu dans plusieurs endroits. Ici, le logement est vraiment à nous, on est enfin installés. Je vais au lycée, je me suis fait des amis, la vie est plus facile. On est suivis par une association qui nous aide beaucoup, on n'est pas seuls. Je me sens plus stable et en sécurité. »
Y. jeune Irakien installé à Chateauroux avec sa famille.



GUIDE « ACCOMPAGNER LES RÉFUGIÉS À LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE »

Face au constat que les personnes réfugiées, et parfois les intervenants sociaux qui les accompagnent, ne

perçoivent pas toujours l'opportunité que peut constituer une mobilité géographique, la DIHAL et le GIP HIS ont engagé à l'automne 2018, un travail renforcé de sensibilisation des partenaires en Île-de-France, notamment avec la création d'un guide intitulé «Accompagner les réfugiés à la mobilité géographique ». Destiné aux intervenants sociaux, il se décline en trois thèmes :

- Sensibiliser les réfugiés aux atouts de la mobilité nationale ;
- Élaborer un projet individualisé de mobilité ;
- Préparer à l'entrée dans le logement et à l'arrivée dans un nouvel environnement.

Mission Réinstallation

La mission Réinstallation a pour objectif de mobiliser des solutions de logement ou d'accueil temporaire pour des personnes en besoin de protection internationale et actuellement dans des pays tiers, identifiées par l'OFPPRA*, en lien avec le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR).

En octobre 2017, le Président de la République a annoncé que 10 000 personnes réfugiées, syriennes et subsahariennes, seraient accueillies

entre décembre 2017 et octobre 2019. Pour atteindre cet objectif, le rythme des arrivées s'est considérablement accéléré en 2018.

Depuis le début du programme, 2 019 ménages syriens et 578 ménages subsahariens ont été sélectionnés par l'OFPPRA. Fin 2018, 85 % des ménages syriens et 71 % des ménages subsahariens avaient pu être accueillis en France, dans des logements pérennes ou, à défaut, dans des structures d'accueil temporaires.

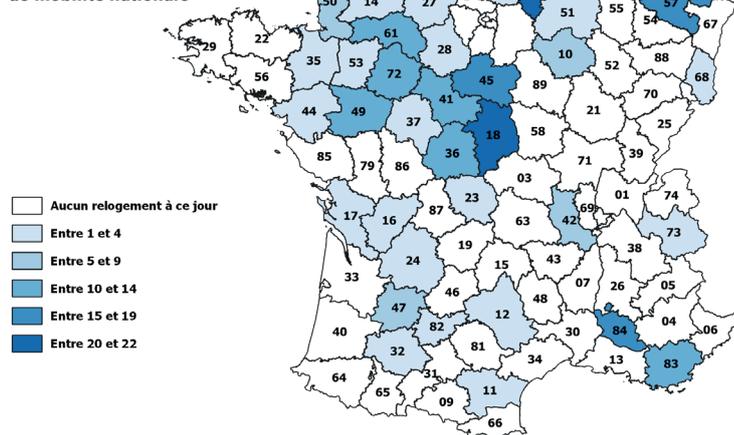
Ces ménages se caractérisent par une grande vulnérabilité. Il s'agit généralement de grandes familles avec des problèmes médicaux importants, mais aussi de personnes isolées de moins de 25 ans.

Sélectionnés dans les pays où ils avaient trouvé refuge, en Turquie, au Liban et en Jordanie, les 2 019 ménages syriens représentent 9 976 personnes, dont 48 % d'adultes et 52 % d'enfants. Concernant les réfugiés subsahariens, les 578 ménages sélectionnés représentent 1 312 personnes, dont 59 % d'adultes et 41 % d'enfants. Venus principalement du Niger et du Tchad, 63 % sont des personnes seules et plus de la moitié ont moins de 25 ans.

Bilan 2018 : 5 083 réfugiés ont été accueillis dans le cadre des programmes de réinstallation : **4 287** syriens et **796** subsahariens. Un chiffre plus de deux fois supérieur à celui de 2017 (**2 291** personnes). Pendant cette même période, **4 010** réfugiés ont accédé au logement, soit directement à leur arrivée en France, soit après avoir été hébergés de façon temporaire (centres de transit, dispositif DNA...).

*OFPPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides.

Carte des relogements des réfugiés (258 ménages, soit 822 personnes) en France métropolitaine du 01/01 au 31/01 2018, dans le cadre du programme de mobilité nationale



En 2018, 4 269 personnes réfugiées ont été relogées ou ont accédé au logement via la Plateforme nationale pour le logement des réfugiés.

4.4. INTERVENIR

En 2018, le GIP HIS a été mobilisé à quatre reprises par le Préfet de la Région d'Île-de-France pour répondre à des situations d'urgence.

Fortes de leurs compétences et de leur expertise, les équipes du Groupement ont démontré leur capacité à intervenir dans des situations exceptionnelles.



Choisy-le-roi

Le 17 janvier 2018, le Préfet de la Région Île-de-France a missionné le GIP HIS pour procéder au diagnostic de la situation de ménages sinistrés suite à un incendie touchant une copropriété de Choisy-le-Roi. Les équipes du Groupement sont intervenues les 17 et 18 janvier 2018. Elles ont rencontré 82 ménages, représentant 191 personnes (dont 39 enfants).

Au moment des entretiens, les deux-tiers des sinistrés avaient trouvé un mode d'hébergement temporaire. Mais pour 60 % d'entre eux, les solutions trouvées ne pouvaient durer, en raison de la fin de la prise en charge des nuits en hôtel par les assurances et de l'épuisement des solidarités familiales ou amicales. Huit situations particulièrement préoccupantes ont été signalées suite aux interventions du GIP HIS.

42 % des sinistrés étaient des ménages propriétaires occupants pour lesquels, sans évolution de la situation, le risque majeur était celui de l'endettement. Nombre d'entre eux ont fait part du besoin d'une plus grande information sur leurs droits et obligations.

Mises à l'abri

Fin mai et début juin 2018, le GIP HIS a été sollicité pour participer à deux opérations de mises à l'abri.

La première concernait le campement du Canal Saint-Denis, Porte d'Aubervilliers, où vivaient des migrants principalement originaires du Soudan, de Somalie et d'Erythrée, installés dans des conditions de très grande précarité dans des tentes le long du canal, sous le périphérique. La seconde mise à l'abri a été réalisée simultanément dans deux endroits, Porte des Poissonniers et Quai de Jemmapes (Canal Saint-Martin). Ces mises à l'abri ont essentiellement concerné des hommes majeurs.

Les personnes évacuées ont été temporairement installées dans des gymnases lors de ces deux opérations. Ce sont 1 017 personnes qui ont été mises à l'abri lors de l'intervention au Canal Saint-Denis, 973 personnes pour la Porte des Poissonniers et le Quai de Jemmapes.

Le GIP HIS a été chargé de réaliser une première évaluation de leur situation. Un diagnostic approfondi de la situation des personnes ayant le statut de réfugié(e) a par la suite été effectué ; 75 personnes réfugiées ont été rencontrées dans ce cadre.

La présence des médiateurs du GIP HIS, leur maîtrise des langues, mais aussi la mise à disposition d'équipes pluriprofessionnelles ont permis à ces opérations de se dérouler dans de bonnes conditions et de transmettre à la Préfecture de Région, dans les plus brefs délais, un éclairage sur la situation administrative des personnes rencontrées.

Mission Athis-Mons

Le préfet de la Région d'Île-de-France a missionné le GIP HIS pour procéder au diagnostic et à l'accompagnement au relogement de familles occupant depuis 2015, à Athis-Mons (91), des pavillons appartenant à la direction générale de l'Aviation Civile et à Immobilière 3F, destinés à être détruits.

La mission a débuté en octobre 2018, pour une durée de six mois.

79 ménages ont bénéficié d'une évaluation sociale. 27 ménages étaient en situation régulière, 26 en situation irrégulière et 26 étaient demandeurs d'asile. 72 % sont d'origine syrienne. Ces ménages concentrent des problématiques sociales et économiques importantes, et les équipes du GIP HIS ont pu constater que la majorité d'entre eux n'avaient pas fait valoir leurs droits sociaux.

Les évaluations sociales et les accompagnements réalisés ont été l'occasion pour les ménages d'aborder leur parcours pour l'une des premières fois, ainsi que leur projet de vie et d'installation. Les équipes du Groupement ont mis l'accent sur les démarches suivantes :

- Ouverture de droits ;
- Orientation vers la distribution de colis alimentaires ;
- Constitution des dossiers d'orientation (logement et hébergement) ;
- Sensibilisation à la notion de droits et devoirs.

Il s'agit d'un accompagnement lourd au regard des parcours de vie et qui ne saurait être circonscrit au seul logement. **Les travailleurs sociaux et les médiateurs multilingues du GIP HIS ont assuré le bon déroulement de cette mission, faisant à nouveau preuve de leur efficacité dans des situations d'urgence.**



5. DÉVELOPPEMENT ET PROSPECTIVE

En 2018, le service Développement et Prospective a assuré ses missions de modernisation des outils, de production de rapports statistiques et de pilotage de projets. Le fait marquant de l'année est l'internalisation du développement d'outils web, sans aucun recours à des prestataires.

Créé en 2017, le service Développement et Prospective assure de manière transversale une mission d'analyse et de valorisation des actions menées (production d'indicateurs de pilotage, de statistiques...), ainsi que la mise en œuvre de développements informatiques appliqués aux domaines d'intervention du GIP HIS.

Deux systèmes d'information en ligne ont été conçus et développés en interne en 2018. Le premier, Sir-Tempo, permet la gestion des places d'hébergement au sein des centres de transit coordonnés par la Plateforme nationale de logement des réfugiés (mission Réinstallation). Le second outil en ligne créé concerne l'interface de gestion de l'annuaire téléphonique.

Un important travail a été réalisé sur les outils et la production des indicateurs des services sociaux et de l'ORCOD-IN de Clichy-sous-Bois ; l'objectif étant d'aider les chefs de service à piloter leur mission et à rendre compte des évolutions. Des trames statistiques ont été créées, l'automatisation des calculs développée et les données rationalisées.

Le service a par ailleurs fait preuve de réactivité lors de deux missions d'urgence (Athis-Mons et Choisy-le-Roi), en produisant rapidement des outils fiables permettant d'assurer les missions de diagnostic et d'en tirer les indicateurs nécessaires.

PROTECTION DES DONNÉES

Le GIP HIS s'est engagé dans un processus de mise en conformité aux dispositions du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) entré en vigueur en mai 2018. À l'occasion de l'Assemblée Générale du 18 décembre 2018, il a été décidé de l'externalisation du DPO (Data Protection Officer) au profit du Cabinet d'avocats Haas qui avait réalisé l'audit RGPD au cours de l'année. Des actions de mise en conformité ont d'ores et déjà été engagées en 2018 et le GIP HIS sera en mesure, en 2019, de s'affirmer auprès de ses partenaires comme un interlocuteur privilégié sur la question de la protection des données.



6. LES RESSOURCES HUMAINES

À l'instar des années précédentes, le GIP HIS a connu en 2018 une forte activité en termes de recrutement ; 33 personnes ont ainsi rejoint le Groupement au cours de l'année. Au 31 décembre 2018, le GIP HIS comptait 77 agents, dont 45 % en contrat à durée indéterminée.



**EN MARS 2018, LE GIP HIS
A FÊTÉ SES 25 ANS !**

Métiers du GIP HIS

Afin d'assurer ses missions, le GIP HIS a poursuivi en 2018 le recrutement d'équipes pluridisciplinaires composées de :

- **conseillers sociaux**, qui élaborent le projet de relogement avec les ménages, effectuent un travail de pédagogie et coordonnent le processus de relogement, de l'ouverture des droits à l'organisation du déménagement ;
- **médiateurs sociaux**, qui réalisent des diagnostics sociaux pour rendre compte de la situation des personnes, tant d'un point de vue administratif que social ou financier. La plus-value du GIP HIS est de disposer pour toutes ses visites sur site, de médiateurs multilingues pouvant facilement expliquer aux usagers la situation dans laquelle ils se trouvent ainsi que les procédures à engager ;
- **gestionnaires administratifs**, qui étudient les projets et identifient les opportunités

de relogement. Ils réalisent le montage administratif des dossiers.

Les équipes du GIP HIS présentent un profil majoritairement féminin, jeune et avec peu d'ancienneté.

Formations

En 2018, le Groupement a poursuivi sa dynamique de formation permettant d'enrichir les compétences de ses agents, la diffusion des bonnes pratiques en interne et le renforcement de la cohésion des équipes.

22 formations ont été financées, auxquelles ont participé 73 agents.

Les agents se sont beaucoup investis dans ces formations, en participant notamment à des sessions d'information de groupes en interne, portant sur la lutte contre l'habitat indigne, la connaissance des dispositions de la loi ELAN, les procédures d'expulsion, etc. Ces formations leur ont permis de développer leurs connaissances et leurs compétences, et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.

Le projet de **révision de la grille des emplois et des salaires** a été adopté par vote par l'Assemblée Générale. La nouvelle grille sera effective au 1^{er} janvier 2019, l'objectif étant de valoriser les compétences et les perspectives d'évolution internes, de garantir une équité entre les agents et d'améliorer la compétitivité RH du GIP HIS. Une liste des emplois a été fixée, et le rapprochement avec un métier répertorié a été privilégié pour chaque emploi.

7. LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Le GIP HIS est assimilé par arrêté à une administration publique. À ce titre, il est soumis aux règles de la Gestion Budgétaire et Comptable Publique, tant pour son organisation financière qu'en matière de contrôle de son fonctionnement (Cour des Comptes).

Le budget 2018 dont le GIP HIS a été doté pour assurer son fonctionnement s'est élevé à près de 5,6 millions d'euros.

Ce financement se décline comme suit :

Subventions de l'État : 4,8 M€ ; en provenance principalement de la Préfecture de la Région d'Île de France.

Ressources propres : 0,4M€ ; constitués par le remboursement des loyers par les bénéficiaires de baux glissants.

Le complément se compose des prestations réalisées dans le cadre du marché confié au GIP HIS pour l'ORCOD-IN de Clichy-sous-Bois, de prestations effectuées pour le compte de communes (Saint-Denis) et de partenariats avec des entités privées comme la Fondation Lebaudy.

En matière de dépenses, la nature même des interventions du GIP HIS fait que le poste principal est constitué des charges de personnel (66 %) ; viennent ensuite les dépenses de fonctionnement (loyer, eau, électricité...) à hauteur de 32 %, et enfin les dépenses d'investissement pour 2 %. Le taux de consommation des crédits est voisin de 90 % par rapport aux prévisions budgétaires.

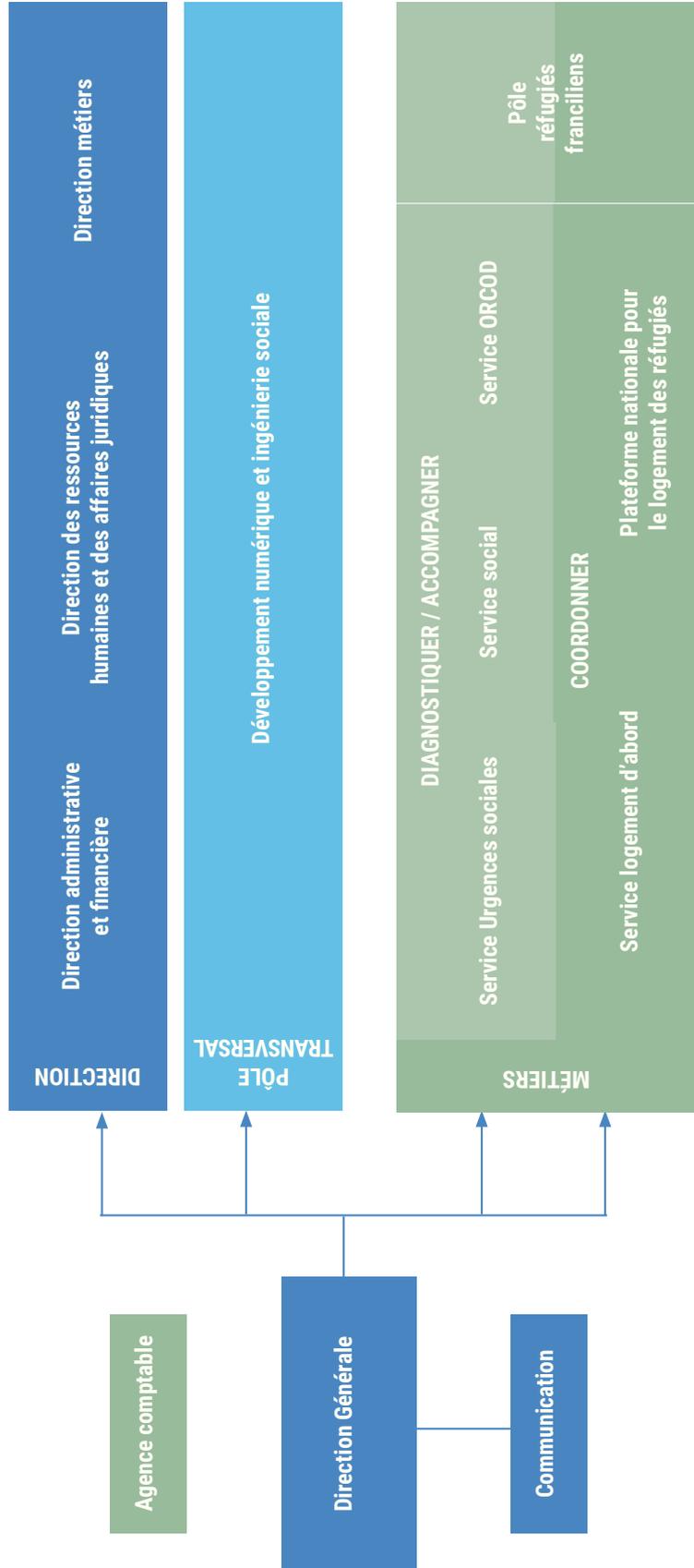
8. NOTRE ORGANISATION



Habitat et Interventions Sociales

GRUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

Organigramme au 31 décembre 2018



Liste des membres composant l'Assemblée Générale au 31 décembre 2018

Frédérique LAHAYE	Présidente
Siègent avec voix délibérative	
Yann GERARD	Sous-Préfet, Chef de cabinet du Préfet de la Région d'Île-de-France
Stephan de RIBOU	Chargé de mission pour l'intégration des réfugiés auprès du Préfet de Région d'Île-de-France
Marie-Françoise LAVIEVILLE	Directrice Régionale et Interdépartementale Adjointe de l'Hébergement et du Logement en Île-de-France
Sandie MICHELIS	Cheffe du service Accès au Logement et prévention des expulsions (ALPE), DRIHL
Namori KEITA	Directeur Adjoint de l'Établissement Île-de-France, représentant M.DOUTRELIGNE, Président d'ADOMA
Thierry DEBRAND	Directeur de FREHA représentant Emmaüs Habitat
Hervé LESERVOISIER	Représentant permanent du GIE 1001 Vies Habitat
Françoise COMTE-RICUR	Directrice Développement Offre Logement Action Logement Services, représentant DOMAXIS
Christophe RABAULT	Directeur de l'AORIF – L'Union Sociale pour l'Habitat en Île-de-France
Didier JEANNEAU	Directeur général adjoint Immobilière 3F
Yves le SOUDEER	Directeur de SOLIHA Est Parisien
Charles-Hurbain PAYART	Administrateur Action Logement services
Siègent avec voix consultative	
Jean-François MACAIRE	Commissaire du Gouvernement
Éric CONSTANTIN	Directeur de l'Agence Régionale Île-de-France, Fondation Abbé Pierre
René DUTREY	Secrétaire Général du Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées
Paul DUPREZ	Représentant Emmaüs Solidarité
Siègent également à l'Assemblée Générale	
Jean Pierre SEKELY	Contrôleur Général, Économique et Financier
Tossim ASSIH	Agent Comptable



Habitat et Interventions Sociales
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

GIP HABITAT ET INTERVENTIONS SOCIALES

3 rue Franklin 93100 Montreuil

Tel. : 01 41 58 76 76 – Fax : 01 43 62 63 46

contact@giphabitat.org

www.giphabitat.org